# Autour de la table de Shabbat n°557 Yom-Kippour



**Ces divrés thoras seront lus et étudiés Léylouï nichamat de Robert GOLD et de Mordehai GOLSTEIN**

**Qui peut bien se promener en pleine nuit glaciale en petite chemise ?**

Une « prière » qui revient sans arrêt à Yom Kippour c'est le Vidouï. Comme vous le savez, la sainteté du jour de Kippour et la Téchouva expient la faute. Or, pour faire Téchouva, il faut se REPENTIR de ses actions : la décision de ne plus recommencer et AUSSI de faire le Vidouï (confession de ses fautes et erreurs). Dans l'esprit d'un très large public, la confession appartient au folklore et au cérémonial propres aux… curés et bonnes sœurs. Or, il convient de savoir que le Vidouï est écrit noir sur blanc dans notre sainte Thora. La preuve c'est que le Cohen Gadol, le jour de Yom Kippour, appliquait ses deux mains sur le bouc émissaire et disait : « J'ai fauté, péché…avec le Clall Israël » au nom de tout le Clall Israël. De plus, la confession est indispensable pour parfaire au mieux notre repentir. Il n'est pas question de parler de nos fautes à une tierce personne, ni même au Rav de la communauté. C'est uniquement devant Hachem que l'homme se purifiera en disant et exprimant la faute qu'il a pu commettre durant l'année écoulée. Il est même rapporté (Michna Broura) qu'il est interdit pour le fauteur de mentionner sa faute à haute voix (lorsque la faute est inconnue du public) car c'est un manque d'honneurs flagrant envers Hachem que de dire à tue-tête « J'ai fait ainsi et ainsi…» (Et lorsque le public dit à haute voix le Vidouï, il s'agit d'une manière de prier mais ce n'est pas la confession véritable). Par exemple si quelqu'un sait qu'il a « craqué » devant un « jambon beurre » le mardi 27 septembre 2017, il devra rajouter dans son Vidoui « J'ai mangé ce sandwich… que Hachem veuille accepter mon repentir. » Donc, on aura bien compris que la récitation du Vidouï ne fait pas partie de la liturgie juive comme on peut chanter un beau Nigoun à la « KarliBach » ou à la « Avraham Fried » ! (On proposera à nos lecteurs de bien traduire leur livre de Yom Kippour pour comprendre ce qu'ils vont dire). Après cette courte introduction on demandera à nos lecteurs ce qu'ils pensent d'un homme qui dit ne pas devoir faire de Vidouï car il dit qu'il n'a pas fauté toute l'année précédente : aura-t-il raison ou non ? La question peut faire sourire mais comme on le pense bien (sur soi-même) : « Moi, je ne fais pas de mal à une mouche. » En fait cette question a été posée par un homme Tsadiq au grand aigle : le Rambam. Cet homme écrit : « Je sais que je n'ai pas fauté tout le long de l'année et le sceau de Hachem c'est celui de la vérité, donc pourquoi proférer un mensonge et confesser des fautes que je n'ai pas faites ? (Intéressante question, n'est-ce pas ?) » Le Rambam répondit : « D'une part, si tu connaissais l'ampleur du Service Divin -Béni Soit-il- : combien tu dois Le servir, alors tu saurais que pas une seule journée tu ne transgresses pas TOUT ce qui est écrit dans le Vidouï et tu devrais rajouter en plus. D'autre part, chacun est jugé d'après sa grandeur et sa sagesse (car plus il est grand, plus le jugement sera strict). Et même ce que tu prétends (que tu ne dois pas dire le Vidouï), tu auras des comptes à rendre au jugement à venir. » Fin de la réponse fulgurante du Rambam. C'est-à-dire que la grandeur du service divin entraîne que l'homme n'est pas exempt de la faute, d'ailleurs le verset (Kohélet) l'indique : « Il n'existe pas d'homme qui ne faute pas. » Quand est-il d'un jeune garçon qui devient Bar Mitsva le jour de Kippour, va-t-il devoir faire le Vidouï alors qu'il n'a pas de fautes à se faire pardonner ? On pourra répondre d'après le Rama (Choulhan Arouh 343) qui tranche qu'un nouvel adulte qui a fauté alors qu'il était encore enfant n'a pas d'obligation de faire Téchouva

seulement ce serait BIEN qu'il se repente. Autre réponse, c'est que le Clall Israël, au niveau des âmes, est lié et forme un seul même corps. Donc lorsqu'un homme se renforce dans une Mitsva particulière, automatiquement il influence tout le reste du peuple. Inversement, une faute aura son impact négatif en mal sur toute la communauté. Donc lorsqu'un Juif qui n'a pas fauté, car encore trop jeune, fera son Vidouï, cela agira sur des personnes plus éloignées…

**Le sippour - Qui peut bien se promener en pleine nuit glaciale en petite chemise ?**

Cette semaine comme nous sommes à quelques jours du Kippour… J'ai choisi ce Sippour qui va dans ce même esprit. Il s'agit du Rav Yquoutiel Yehouda Halbetrstam Zouhto Yaguen Alenou, connu pour avoir été l'Admor (Rav) de la Hassidout Tsanz-Klozenbourg. Vous connaissez déjà cette grande personnalité du Clall Israël car j'ai à plusieurs reprises rapporté des histoires édifiantes à son sujet en particulier durant la 2ème guerre mondiale. Ce grand Tsadiq a traversé la guerre avec tous ses affres et a perdu sa femme et ses onze enfants… Seulement cet homme hors du commun (qui avait dans la quarantaine passée), dès la sortie de la guerre -et encore dans les camps des réfugiés juifs en Allemagne-, le Rabbi s'est armé d'un grand courage et agit pour remonter le moral de la population éprouvée en établissant des groupes d'études de la Thora. A chaque fois qu'il y avait une quinzaine de jeunes qui voulaient étudier la Thora, il plaçait à leur tête un Talmid Haham et formait une mini Yéchiva. L'Admor veillait à pourvoir à leurs besoins. Il passait d'un groupe à l'autre, d'un camp à l'autre pour s'assurer de la bonne marche de l'étude. Vers la fin des années 1940, il partit pour l'Amérique et continua son action auprès des rescapés qui avaient trouvé refuge aux USA et au Canada. Il faisait de son maximum pour développer les Yéchivots et centres d'études afin que la Thora reprenne dans la communauté après toutes ces années dévastatrices. Aux USA il avait un jeune conducteur Hassid (on l'appellera Moshé) qui l'accompagnait dans ses déplacements. Une fois alors qu'ils étaient à New York, le Rav demanda à Moshé de l'amener jusqu'au Canada pour faire une visite dans une des Yéchivots qu'il avait monté depuis l'Europe. Moshé était très étonné car la distance était grande (plus de 12 heures de trajet) et de plus le Rav ne connaissait pas l'adresse précise de la Yéchiva (à l'époque il n'y avait pas de Ways…). Le Rav dit : « Ce n'est pas grave : on y va, j'ai confiance en Hachem qui va nous aider à trouver notre destination. » Après un trajet assez exténuant ils sont arrivés dans la grande agglomération canadienne (Montréal semble-t-il, à l'époque il n'y avait pas d'antisémitisme comme de nos jours…). Seulement c'était la pleine nuit et il faisait dehors un froid glacial. Le jeune conducteur chercha dans les rues s'il y avait quelqu'un qui pouvait les aiguiller vers la Yéchiva mais vu le froid vif, les rues étaient désertes. L'Admor dit à Moshé : « Regarde bien un peu plus loin… » Moshé fit des efforts et effectivement vit au loin un quidam qui se déplaçait seul, habillé de fins vêtements et en petite chemisette (sans manches) ! Le Rav dit au conducteur : « Vas dans sa direction ! » Moshé rétorqua que d'après son apparence cet homme n'est pas Juif et ne connaît pas le Yiddish. « Or, je ne connais pas l'anglais (ni le Rav), donc comment faire pour l'aborder ? » Le Rav répondit : « Hachem Yaazor/Hachem va nous aider. » La voiture s'arrêta aux côtés de l'inconnu, le Rav ouvrit sa fenêtre et l'accosta en Yiddish : « Comment peut-on arriver à la Yéchiva "Chéérit Haplita" ? » L'homme ouvrit sa bouche et répondit lui aussi en Yiddish : « Vas tout droit puis au prochain carrefour prends ta droite, après au nouveau carrefour à gauche et tu arriveras devant la Yéchiva. » (Mieux que le ways lorsqu'il s'embrouille dans les territoires de Judée Samarie en pleine nuit et nous amène tout droit dans les villes où il ne fait pas bon se déplacer avec une Kippa sur la tête dans une voiture avec plaque d'immatriculation israélienne...). Moshé s'était presque évanoui par la réponse en Yiddish de l'inconnu sorti de nulle part… Il était certain que c'était le prophète Elyahou en personne qui s'était déguisé en autochtone pour montrer la route au saint Rabbi. Le Rav dit à Moshé d'avancer vers la Yéchiva ; c'est alors que l'inconnu frappa à la fenêtre du Rav et demanda à son tour : « Comment le Rav a-t-il pu savoir que j'étais Juif ? » Il répondit avec un grand sourire : « **Qui peut être fou pour se trouver dans des rues glaciales en pleine nuit avec une simple chemise sans manches ? Ce ne peut être qu'un Juif qui peut faire pareille chose !** » Les deux hommes éclatèrent de rire et se séparèrent. Dix années passèrent, le Rav quitta l'Amérique pour s'installer en Erets Israël à Nataniya et établir un nouveau quartier religieux au nord de la ville balnéaire. Le Rabbi créa un quartier avec ses institutions éducatives et sa grande communauté, sans oublier qu'il a été le précurseur de l'hôpital « Laniado ».

En 1977, lors d'un Motsé Shabbat, la Hassidout Tsanz organisa un dîner à Brooklyn-New York pour le soutien aux institutions. Le Rabbi était présent et

un autre Rav important devait mener la soirée, seulement il tarda à venir. Le gala commença et comme il n'était toujours pas arrivé, le Rabbi demanda à Moshé (son conducteur d'alors) de prendre les rennes du gala jusqu'à ce qu'on trouve une personnalité adéquate qui puisse faire les appels. Moshé, devenu un homme d'âge mûr, prit la parole pour agrémenter le dîner. Il commença à dévoiler à l'assistance combien le Rav avait un esprit de sacrifice pour les bienfaits du Clall Israël. Il parla de la période des camps et continua avec l'anecdote de son voyage au Canada et de la rencontre prodigieuse avec ce quidam dans les rues glaciales. Toute la salle éclata de rire du fait du caractère rocambolesque de l'histoire. Seulement à ce moment se leva dans l'assemblée un homme-Hassid avec un grand Shtreimel et une grande redingote qui dit à tous : « C'était moi le fou du Canada ! » Toute l'assistance s'est tue. L'homme s'avança en direction de l'estrade, prit le micro des mains de Moshé et raconta son histoire.

« J'ai passé la Shoah avec son cortège d'horreurs. J'ai perdu toute ma famille, j'ai passé de épreuves insupportables. Malheureusement après la guerre, ma foi a vacillé à cause de tout ce que j'avais enduré. Avec le temps j'ai eu toutes sortes de pensées qui sont montées dans mon cœur, je rejetais le judaïsme… Je pensais que Hachem m'avait oublié durant tout mon malheur. J'avais fait le choix d'abandonner la religion -que Hachem nous en garde-. Je vivais alors encore en Pologne, je pris alors le bateau pour le Canada avec l'espoir que là-bas personne ne me reconnaisse. Quand je suis arrivé, j'ai rasé ma barbe et mes papillotes, j'avais décidé de faire toutes sortes d'Avérotes /Bar Minam… C'est le même jour de ma décision définitive que j'ai fait cette rencontre avec l'Admour de Tsanz dans les rues de la ville cette même nuit. Or c'était la première fois de ma vie que je me retrouvais habillé comme un Goy ! Je n'avais pas eu le temps de faire aucune Avérots/faute si ce n'est enlever tout signe extérieur de judaïsme. C'est cette même nuit que je suis sorti dans les rues et que j'ai rencontré le Rabbi ! L'Admour m'a accosté dans son Yiddish « Où est la Yéchiva ? » J'ai tout de suite ressenti au fond de moi que c'était Hachem qui me parlait par l'intermédiaire du Rav. C'est comme s'Il me disait (Hachem) : « "De Moi, tu ne peux pas t'enfuir ! Tu peux t'éloigner jusqu'au Canada, Je t'enverrai le Rabbi pour te ramener !" Devant mes yeux je voyais ce verset : "Il n'existe pas d'exiler devant Moi (dis Hachem)" (Samuel 2, 14,14). C'est-à-dire que Hachem ne lâche aucun Juif. Cette même nuit, j'ai choisi de faire Téchouva et de revenir. Je reconnais que c'est Hachem qui m'a remis sur les rails et lentement, lentement j'ai pu me guérir de mes profondes plaies (physiques et psychiques) et à nouveau voir le soleil qui brille le matin. Grâce à D. je me suis remis d'aplomb et j'ai pu construire une maison juive avec des enfants dans la Thora et vous pouvez voir que je suis parmi vous." » Fin de l'allocution.

Moshé a alors compris que ces 12 heures de voiture faisaient partie de la Providence Divine qui les a aiguillé vers le lointain Canada en pleine nuit pour aider une pauvre âme juive en perdition à retrouver Hachem.

Fin de l'anecdote véritable.

Je pense que c'est une bonne illustration du Yom Kippour qui arrive. C'est le jour d'expiation des fautes, c'est aussi le jour où Hachem tend la perche et veut le salut de chacun.

Comme dit le prophète (Yéhiezkiel 36,25) : « Et Je jetterai sur vous des eaux limpides et Je vous laverai de toutes vos fautes, etc. »

**Coin hala'ha** : Yom Kippour efface les fautes de l'homme vis-à-vis du Ciel (avec la Téchouva) mais pas vis-à-vis de son prochain. Donc il n'y aura pardon (par exemple en cas *d'affront, d'injures ou de calomnie*) que si la victime accorde son pardon à l'offenseur. Le Hafets haim écrit que sans le pardon de la victime, il n'existe pas d'expiation : même jusqu'au jour de sa mort. La personne qui a offensé devra rencontrer la victime et lui demander son pardon. Si ce dernier refuse, il devra revenir une 2ème et une 3ème fois, cette fois accompagné de trois hommes (pour que cela soit solennel). Après trois fois, si la victime n'a toujours pas donné son pardon, ce n'est plus dans son ressort car l'offenseur a fait tout ce qu'elle pouvait. La victime ne sera pas cruelle (de ne pas pardonner) à moins qu'elle ne perçoive que ce n'est que du « cinéma » de la part du fautif. Si par contre la victime c'est son Rav, il pourra refuser son pardon.

Si la victime est défunte, le fautif devra se rendre au cimetière accompagné de dix hommes et demander son pardon en expliquant ce qui s'est passé et le groupe répondra : « Ma'houl Lé'ha"/Tu es pardonné… » / trois fois. (Choul'han Arou'h 606.1/2)

**Shabbat Chalom et Khatima Tova pour les Rabanim, Avréhim Bahouré Yéchivas, mes lecteurs et TOUT LE CLALL ISRAËL**

**Si D. le veut David GOLD**
**Tél. : 972 55 677 87 47**
**E-mail : dbgo36@gmail.com**

**Une Brakha de longue vie à Alain Eli Ben Jeanette Zaïza Une Réfoua Chléma à Zohara Tova Bat Simha Malka parmi les malades du Clall Israël**